

## Bulletin d'Emploi Ontario

27 avril 2022

Les microcertifications sont une nouvelle possibilité de formation offerte par les établissements postsecondaires de l'Ontario. Les microcertifications sont des programmes de formation souples et rapides aux compétences recherchées qui permettent aux apprenants d'acquérir l'expérience que les employeurs d'aujourd'hui recherchent.

Ces programmes :

- prennent moins de temps à obtenir que les diplômes et les grades
- peuvent être suivis en ligne et comprendre une formation sur le lieu de l'emploi
- sont souvent créés grâce à l'apport des secteurs d'activité afin que les compétences enseignées correspondent aux besoins des employeurs
- peuvent être suivis tout en travaillant à temps plein

Jetez un coup d'œil au nouveau [portail des microcertifications](#) du gouvernement, qui permet aux apprenants d'examiner plus facilement les possibilités de formation rapide en un seul endroit. Plus de 1 000 microcertifications sont maintenant répertoriées dans le portail, et d'autres sont ajoutées régulièrement. Les microcertifications qui figurent actuellement dans le portail couvrent des sujets allant de la biométrie et des soins de santé à l'assurance de qualité et à la mise à l'essai de logiciels.

L'Ontario est la première administration au Canada à offrir de l'aide financière aux étudiants pour les microcertifications, en veillant à ce que les prêts et les subventions soient offerts à un plus grand nombre d'apprenants qui cherchent à développer rapidement leurs compétences et à les recycler pour les emplois recherchés d'aujourd'hui et de demain. Plus de 1 500 microcertifications sont approuvées dans le cadre du Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario (RAFEO), et d'autres sont approuvées régulièrement.

N'hésitez pas à diffuser le dépliant ci-joint dans vos réseaux.